Image not found or type unknown

Succession non terminée depuis le décés de ma grand-mére

Par **Legros Claude**, le **19/12/2016** à **12:24**

comment dois-je mis prendre pour acheter les parcelles restantes d'un heritage où je suis un petit fils afin de cloturer celui-ci.Merci

Par **youris**, le **19/12/2016** à **13:38**

une succession peut se terminer même sans vente, les biens restant alors en indivision entre les héritiers.
pour acheter les parcelles ayant appartenu à votre grand-mère, vous devez faire des offres de d'achat aux propriétaires actuels de ces terrains.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés